

(N° 89.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 3 MAI 1912.

---

Rapport de la Commission de la Guerre, chargée  
d'examiner le Projet de Loi portant revision des  
pensions des officiers et des fonctionnaires assimilés  
à ce grade.

(Voir les n<sup>os</sup> 174, session de 1910-1911 ; — 188 et 240, session de 1911-1912,  
de la Chambre des Représentants ; — 82, session de 1911-1912, du Sénat.)

---

Présents : MM. le Comte W. DE MÉRODE, Président ; le Vicomte DE JONGHE  
D'ARDOYE, BERNAELIGE, le Vicomte DESMAISIÈRES, STEURS, VANDERKELEN  
et le Baron VAN REYNEGOM DE BUZET, Rapporteur.

MESSIEURS,

La Commission se rallie unanimement au Projet de Loi portant  
revision des pensions des officiers et des fonctionnaires assimilés à ce grade.

Elle émet le vœu de voir voter sans retard ce Projet de Loi, qui permet-  
trait de servir à ces officiers et à ces fonctionnaires une pension plus en  
rapport avec les services qu'ils ont rendus au pays, et un supplément de  
ressources nécessaires, par suite de l'augmentation du prix des besoins  
de la vie.

*Le Rapporteur,*  
B<sup>on</sup> VAN REYNEGOM DE BUZET.

*Le Président,*  
C<sup>te</sup> W. DE MERODE.